



Histoire – Niveau 2nde :

Être citoyen romain sous l'Empire, visions croisées, avec les TIC et en interdisciplinarité Histoire-Lettres classiques.

Pistes pédagogiques proposées par l'APHG dans le cadre des ateliers numériques professionnels des Rendez-vous de l'Histoire de Blois en octobre 2015 par Caroline Léon, professeur de Lettres classiques, Christophe Léon, agrégé de Géographie, académie de Bordeaux, et Marc Charbonnier, professeur d'Histoire et de Géographie, académie de Versailles.

L'INVENTION DE LA CITOYENNETE DANS LE MONDE ANTIQUE DU V^e SIECLE AV. J. -C. AU III^e SIECLE

Pb.: Comment la citoyenneté s'adapte-t-elle à un monde antique qui s'élargit ?

Citoyenneté et empire à Rome (I^{er}-III^e siècles)

- * *L'extension de la citoyenneté à la Gaule romaine : les tables claudiennes (48)*
- * *L'extension de la citoyenneté à l'ensemble de l'empire : l'édit de Caracalla (212)*

Le sujet expliqué sur le site éduscol : ressources pour la classe de 2nde en Histoire

Outre la mise au point sur la problématique et le support d'étude...



The image shows a screenshot of the Éduscol website. At the top left, there is the logo for 'ministère de l'Éducation nationale' and the 'Éduscol' logo. To the right, it says 'Histoire 2nde' and 'Les Européens dans l'histoire du monde'. Below that, it specifies 'Thème 2 : L'invention de la citoyenneté dans le monde antique [7-8h]'. At the bottom, there is a section titled 'Question obligatoire : Citoyenneté et empire à Rome (I^{er}-III^e siècle)'. The word 'Antique' is partially visible on the left side of the page.

...l'IG nous donne des pistes de mise en œuvre ...

HISTOIRE DES ARTS

Une grande partie de cette étude de la citoyenneté romaine peut s'inscrire dans l'analyse d'une ville, de son plan, de ses édifices et de sa statuaire : les possibilités sont nombreuses soit en Gaule, soit en Afrique du Nord

Un travail pourrait être organisé à partir de mosaïques (par exemple celles du Bardo) autour des jeux du cirque, moment important de la vie romaine.

ATTENTION : cette séquence est proposée à titre indicatif et comme piste d'inspiration pour une étude au lycée. Toute utilisation dans un but lucratif est prohibée et il est demandé de citer la source de cette ressource en cas d'utilisation.

Cette ressource est disponible sur le site national de l'APHG, page l'enseignant, à titre gracieux. D'autres ressources seront bientôt proposées pour d'autres niveaux et sur d'autres sujets, mais toutes ne seront ni libres d'accès, ni libres de droits, et peuvent être réservées aux seuls adhérents de l'association.

Retrouvez-nous sur : <https://www.aphg.fr/-L-enseignant-numerique->



Problématiques

Venant après le travail sur la démocratie à Athènes, le premier objectif de cette question est de **confronter deux approches très différentes de la citoyenneté**, au niveau conceptuel et territorial. A une vision restreinte et fermée dans le cadre étroit de la cité pour Athènes s'oppose **une vision universaliste et intégratrice dans celui d'un vaste empire** de plus de 3 millions de Km² pour Rome. Pourtant, la citoyenneté est fondée sur le principe d'égalité à Athènes, déterminée par la **naissance et le niveau de richesse à Rome**. La conception et le sens de cette citoyenneté sont très différents.

Dans le cas de Rome, les historiens mettent en évidence que **la pérennité de l'empire tient pour beaucoup à l'octroi de la citoyenneté romaine aux peuples conquis**, ce qui constitue un cas unique dans l'Antiquité, voire dans l'histoire.

Mais cette **extension fut progressive** entre le discours de l'empereur Claude à Lyon, en 48 qui amorce l'attribution aux habitants de la Gaule « chevelue » et l'**édit de Caracalla en 212** qui généralise la citoyenneté aux habitants libres de l'empire. Dans cette perspective, il convient de montrer qu'il s'agit d'un long processus passant par exemple par l'octroi de la citoyenneté **aux auxiliaires de l'armée** après 24 ans de service ou par l'essor du droit latin. La décision de Claude suscita cependant **des débats** en particulier au Sénat, les Romains s'avérant jaloux d'un privilège qui, avant 48, leur était réservé. Ainsi Sénèque fustige-t-il cette réforme dans *Apothéose burlesque du César Claude*.

La signification de la citoyenneté romaine s'est profondément modifiée entre le début du I^{er} siècle et la fin du III^e siècle : les citoyens participent de moins en moins au pouvoir politique avec l'augmentation du **rôle de l'empereur** dont les pouvoirs sont de plus en plus monarchiques et qui n'est plus choisi par le Sénat. **Les citoyens sont devenus des sujets** mais ils bénéficient d'un statut juridique et social privilégié. Être citoyen est un symbole de réussite sociale et d'intégration culturelle : il s'agit d'un « civisme concret, improvisé, informel, individuel, un mélange d'inégalités économiques et de solidarisme civique » selon Paul Veyne. L'étude doit donc être menée en liaison avec le processus de romanisation et d'intégration.

Les objectifs pour une étude croisée en Latin et en Histoire en classe de 2^{nde}

LATIN

Objectifs : Lire une inscription.

Revenir sur l'histoire de la Royauté.

Dégager en quoi cette référence à l'histoire sert l'argumentation.

Traduire avec l'aide des Tice.

Lire l'intégralité de la table claudienne et en relever l'argumentation ainsi que le caractère oral.

HISTOIRE

Objectifs : comprendre notion de citoyenneté, son évolution, son caractère inégalitaire et le fait qu'elle s'accompagne du phénomène de romanisation.

Notions : citoyenneté – romanisation

Vocabulaire : Empire- cité – pérégrin – évergétisme – agora – cardo – decumanus

La méthode retenue pour aborder le sujet vise à mettre les élèves en activité en trois temps à partir de la tâche complexe suivante :

« Nous sommes aux alentours de 110 ap. J. –C., Tacite, sur la foi de témoignages de seconde main, écrit l'épisode du discours de Claude devant le Sénat en 48. Il vous envoie cependant à Lyon relever l'inscription sur les tables claudiennes de façon à vérifier que sa réécriture du discours n'est pas trop éloignée de la réalité. Vous devrez ensuite rejoindre vos camarades afin de comparer les deux versions des faits, en extraire les arguments concernant la citoyenneté et rendre vos conclusions sous la forme d'un dossier. »

Les étapes en 3 heures en Latin et 2 heures en Histoire :

- 1^{er} temps : les latinistes abordent le sujet en cours de latin, il s'agit de réaliser un travail d'épigraphie, de transcription puis de traduction d'un extrait de la table, le tout en salle informatique avec utilisation d'un logiciel de lecture d'image pour lire les tables et du site *collatinus* pour réaliser la traduction.
- 2^e temps : les élèves sont répartis en îlots en Histoire par groupe de quatre avec au moins un latiniste par groupe. Chaque groupe dispose du travail de préparation sur les tables effectué par les latinistes, d'un accès internet et du texte de Tacite, dans le manuel. Les élèves doivent montrer qu'elles sont les résistances à l'élargissement de la citoyenneté dans l'Empire.
- 3^e temps : constitution des dossiers et de l'argumentation sur l'évolution du concept de citoyenneté sous l'Empire romain, l'ensemble devant être déposé sur l'ENT.

Citoyenneté en Gaule : la table claudienne

Extrait 1

- Nature du document



Ceci est un fichier de travail.
Plusieurs démarches sont en cours,
pour obtenir la mise en ligne d'un dossier sur un site institutionnel. A suivre...



La Table Claudienne au Musée Gallo-Romain - Lyon Fourvière

04/09/2010 :
- Une photo a été fournie par le Musée Gallo-Romain
Versions projetables en classe - 850*650 (200 ko) - 3500*2700 (1.6 Mo)
Pour usage scolaire, avec l'accord du Musée (copyright)

- Une présentation exploitée par Roberto Vargiolu (Centrale Lyon).
Le fichier en pdf est disponible quelques jours (6 Mo).
A télécharger sur le site de Free : <http://dl.free.fr/pP4ZBWSyh>

<http://clioweb.free.fr/dossiers/ancienne/tableclaudienne.htm>



- Lecture du deuxième paragraphe de la première colonne.
- Relevé des noms de personnes et de lieux liés aux débuts de l'histoire de Rome.

XTERNVS VIANCO MARCIOTRISCVS ARCVITVS
 RATVMS ANGVINEMOVODPATREDEM ARATHO
 SERATETAROVINIENSIMATREGENEROSASÉDINO
 ARITONEGESSEHABVERITSVCCVMBÈRECVM DOMIRE
 GERENDISHONORIEVSPOSTOVAMPROMAMMIGRAVIT
 VSESTHVIGOVOOVEETFILIONEPOTIVEEIVSNAMET
 FORÉSDISCRÉPAINSERVIVSTVLLIVSSINOSTRO
 TIVANATVSOCRESIA·SITVSCOSCAELIOVONDAMY
 SFIDELISSIMVSOMNISQVE·EIVSCASVSCOMES·POS
 RTVNAEXACTVSCVMOMNIBVSRELIOVISCALIAN
 LAEXCESSITMONTEMCAELIVMOCCVPAVITETADVCESVO
 LITATVSMATVATOVENOMAINELIAMTVSCEMASTARNIA

- **Avec la traduction** du texte et la carte, situation des différents peuples qui deviendront Rome.
- En quoi cette référence à l'histoire sert-elle l'argumentation de l'empereur ? (cf. vie intellectuelle de Claude)



[//fr.wikipedia.org/wiki/Conquête_romaine_de_l%27Italie#/media/File:Ligue-latine-carte.png](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conqu%C3%AAtre_romaine_de_l%27Italie#/media/File:Ligue-latine-carte.png)

AUTOUR DE LA TABLE CLAUDIENNE



Documentaire (2009) de 8 mn. 06 sec. sur la fabrication de la table de bronze :

<http://www.universcience.tv/video-autour-de-la-table-claudienne-1253.html>

À Lyon, de son glorieux passé de capitale des Gaules, il y a plus de 2000 ans, il reste un théâtre, des stèles, et une table que l'on dit claudienne. Cette plaque de bronze de plus de 200 kilos retranscrit un discours de l'empereur romain Claude. Le laboratoire de tribologie de l'Ecole centrale de Lyon vient de résoudre l'énigme de la fabrication de cette table mystérieuse.

Extrait 2

- Traduction du premier paragraphe de la deuxième colonne.

Sane novo more
et divus Augustus avonculus meus et patruus Ti. Caesar
omnem florem ubique coloniarum ac municipiorum,
bonorum scilicet virorum et locupletium,
in hac curia esse voluti.
quid ergo?
non Italicus senator
provinciali potior est?
Iam vobis,
cum hanc partem censurae meae adprobare coepero,
quid de ea re sentiam,
rebus ostendam.
Sed ne provinciales quidem,
si modo ornare curiam poterint,
reiciendos puto.
Ornatissima ecce colonia
valentissimaque Viennensium,
quam longo iam tempore
senatores huic curiae confert!
Ex qua colonia
inter paucos equestri ordinis
ornamentum L. Vestinum familiarissime diligo
et hodieque in rebus meis detineo,
cuius liberi fruuntur quaeso
primo sacerdotiorum gradu,
post modo cum annis
promoturi dignitatis suae incrementa;
ut dirum nomen latronis taceam,
et odi illud palaesticum prodigium,



Site **Collatinus** : <http://outils.biblissima.fr/fr/collatinus-web/>

The screenshot shows the top part of the website. At the top left is the 'Biblissima' logo. Below it is a green bar with the 'Baobab' logo and social media icons (Facebook, Twitter, YouTube, Instagram, LinkedIn). To the right of the Baobab logo are the language options 'FR' and 'EN'. Below the green bar is a dark navigation bar with links: 'Baobab', 'Collatinus', 'Collatinus-web', 'Eulexis', 'Eulexis-web', 'Schémas TEI reliure', and 'Outils d'édition XML'. Below the navigation bar is a large banner with a background image of a classical painting. The banner contains the text 'Collatinus-web' in large letters, followed by 'Version web du lemmatiseur et analyseur morphologique de textes latins'. There are two buttons: 'Collatinus-web sur Github' and 'Tester la version bureau'.

Version web du logiciel multi-plateforme Collatinus, un **lemmatiseur** et **analyseur morphologique** de textes latins.

Elle est basée sur la version 10.2.2 de Collatinus.

Cette application est mise à disposition sans aucune garantie et reste soumise à corrections et améliorations.

Rechercher un lemme dans le +

Fléchir un lemme

Traiter un texte latin

Langue cible

Sane novo more et divus Augustus avonculus meus et patruus Tiberius Caesar omnem florem ubique coloniãrum ac municipiorum. bo-

This screenshot shows the main interface of the Collatinus-web application. At the top, there is a 'Biblissima' logo and a 'Baobab' logo. Below the logos are social media icons and language options 'FR' and 'EN'. A navigation bar contains links for 'Baobab', 'Collatinus', 'Collatinus-web', 'Eulexis', 'Eulexis-web', 'Schémas TEI reliure', and 'Outils d'édition XML'. The main content area features a large banner with a classical painting and the text 'Collatinus-web' and 'Version web du lemmatiseur et analyseur morphologique de textes latins'. There are two buttons: 'Collatinus-web sur Github' and 'Tester la version bureau'. Below the banner, there is a paragraph of text: 'Version web du logiciel multi-plateforme Collatinus, un lemmatiseur et analyseur morphologique de textes latins. Elle est basée sur la version 10.2.2 de Collatinus. Cette application est mise à disposition sans aucune garantie et reste soumise à corrections et améliorations.' Below this text are two search forms. The first is 'Rechercher un lemme' with a text input field 'Entrez un mot latin...', a dropdown menu 'dans le' with 'Gaffiot' selected, and a 'Rechercher' button. The second is 'Fléchir un lemme' with a text input field 'Entrez un mot latin...' and a 'Fléchir' button. Below these forms is a large text area for 'Traiter un texte latin' containing the Latin text: 'Sane novo more et divus Augustus avonculus meus et patruus Tiberius Caesar omnem florem ubique coloniãrum ac municipiorum, bonorum scilicet virorum et locupletium, in hac cûria esse voluit.' At the bottom, there is a 'Langue cible' section with a dropdown menu set to 'français' and four buttons: 'Lemmatiser', 'Analyser', 'Scander', and 'Effacer'.



retro

Sane novo more
et divus Augustus avonculus meus et patruus Ti. Caesar
omnem florem ubique coloniarum ac municipiorum,
bonorum scilicet virorum et locupletium,
in hac curia esse voluti.

Caesar, aris, m. : César, empereur

- Caesar n s

Ti, abréviation de Tiberius

- Ti

ac, conj. : et, et aussi

- ac

augustus, a, um : sacré, majestueux

- Augustus n m s

bonus, a, um : bon (bonus, i : l'homme de bien - bona, orum : les biens)

- bonorum g m p - bonorum g nt p - bonorum g p

colonia, ae, f. : ferme, colonie

- coloniarum g p

curia, ae, f. : curie

- curia n s - curia v s - curia ab s

diuus, a, um : divin

- diuus n m s

edo, edis, esse, edi, esum : manger

- esse pr inf act

et, conj. : et, adv. aussi

- et - et - et

flos, oris, m. : fleur

- florem ac s

hic, haec, hoc : ce, cette, celui-ci, celle-ci

- hac ab f s

in, prép. : (acc. ou abl.) dans, sur, contre

- in

meus, mea, meum : mon, le mien

- meus n m s

moror, aris, ari : s'attarder, demeurer (nihil - : ne pas se soucier de)

- more v m s pf part act

retro

Sane novo more
et divus Augustus avonculus meus et patruus Ti. Caesar
omnem florem ubique coloniarum ac municipiorum,
bonorum scilicet virorum et locupletium,
in hac curia esse voluti.

sane, adv. : vraiment, parfaitement

sanus, a, um : sain d'esprit

Sane : v m s

nouo, as, are : renouveler, refaire; inventer; changer, innover

nouo : s 1 pr ind act

nouus, a, um : nouveau

nouo : d m s - ab m s - d nt s - ab nt s

moror, aris, ari : s'attarder, demeurer (nihil - : ne pas se soucier de)

more : v m s pf part act

mos, moris, m. : singulier : coutume, manière ; pluriel : moeurs

more : ab s

et, conj. : et, adv. aussi

diuus, a, um : divin

diuus : n m s

Augustus, i, m. : Auguste

Augustus : n s

augustus, a, um : sacré, majestueux

Augustus : n m s

meus, mea, meum : mon, le mien

meus : n m s

et : cf. supra

et :

patruus, i, m. : l'oncle

patruus : n s

Ti, abréviation de Tiberius

Caesar, aris, m. : César, empereur

Caesar : n s

omnis, e : tout

omnem : ac m s - ac f s

flos, oris, m. : fleur





Traduction de l'ensemble du texte

- L'argumentation et ses procédés.
- Le caractère oral du texte.
- Le caractère lacunaire du texte.
- La réécriture des discours.

Mise au point :

Tables claudiennes : elles sont découvertes à Lyon en 1528. La ville est une colonie romaine depuis sa fondation en 43. Ses habitants possèdent les mêmes droits que ceux de Rome. Il s'agit d'une inscription du discours que l'empereur Claude, « l'empereur gaulois », fit au sénat romain en 48.

- ▶ Après le Concile des Gaules qui envoya une requête à l'empereur pour solliciter l'accès aux magistratures et par conséquent au Sénat.
- ▶ Vibrant plaidoyer par lequel l'empereur obtient un senatusconsulte accordant le *ius honorum* à certains dignitaires de la Gaule chevelue.
- ▶ Claude plaide pour la cause de toute la Gaule chevelue (60 cités).

Intérêt de ce document = montrer un exemple de l'extension de la citoyenneté romaine et la politique d'ouverture d'un empereur.

Constitution de Caracalla ou antonine (212) (3^e heure en Histoire) :

3 sources :

- Témoignage de DION CASSIUS :
Contemporain de Caracalla.

- PAPYRUS DE GIESSEN
Université en Allemagne,
redécouvert en 1901.

- Notation d'ULPIEN : juriste
d'époque sévérienne conservée
dans le *Digeste*.



Extension de la citoyenneté à l'ensemble de l'Empire :

- * Extension paiement impôt sur les héritages
- * Abolir les discriminations entre les hommes libres (en faveur des cités pérégrines)
- * Rendre aux dieux les devoirs qui leurs sont dus
- * Accroître la majesté du peuple romain

Intérêt de ce document = montrer que l'extension de la citoyenneté romaine se fait à l'échelle de l'Empire pour des raisons multiples

Trace finale : Evolution de la citoyenneté romaine jusqu'en 212

- A la fin de la république, tout homme libre habitant sur le sol italien possède la citoyenneté romaine, en dehors de l'Italie, les cités pérégrines ont des statuts différents.

* Depuis Auguste, la vision de Rome n'est plus d'être une cité victorieuse qui exploite les cités vaincues, mais la capitale d'un Etat réunissant un ensemble de cités autonomes sous son hégémonie et pour cela les empereurs vont mettre en place progressivement l'intégration des cités en les faisant accéder à la citoyenneté romaine.



Privilèges liés à la citoyenneté romaine :

onomastique, conubium, commercium, dignitas, libertas, provocatio



Les ressources TICE :

- **Sur les Tables claudiennes :**

- Un dossier très complet (2010) avec des illustrations libres de droit issues du Musée gallo-romain - Lyon Fourvière, *Clioweb et Historiens & Géographes (D. Letouzey)* : <http://clioweb.free.fr/dossiers/ancienne/tableclaudienne.htm> et les questions posées dans les manuels de 2010 : <http://clioweb.free.fr/dossiers/ancienne/table-manuels.htm>

- Texte latin : La traduction de Philippe Fabia (1929) fait toujours référence auprès des spécialistes. Une version sur le site académique Lettres-Lyon (2004), <http://web.archive.org/web/20041228031731/http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/lettres/collyon/lyon/claude2.html>

- Il est indispensable de confronter le discours gravé aux **sources littéraires**, notamment la transcription par Tacite.

- Un dossier « **Ecrire l'Histoire** », **portail national Eduscol Lettres**, Confrontation du discours réécrit avec l'original : le discours de Claude (Tacite, Annales XI, 23-24) et Tables Claudiennes de Lyon conservées au **Musée de la civilisation gallo-romaine** :

<http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/tacite AnnalesXI/lecture/3.htm>

La comparaison est facilitée sur **le site de l'académie de Lyon** :

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/lettres/collyon/lyon/claude1.html>

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/lettres/collyon/lyon/claude2.html>

- **Site internet du site de Glanum** (Lyon-Fourvière) : http://www.musees-gallo-romains.com/lyon_fourviere/presentation

- Parmi les ressources académiques :

- **Karine Ramondy** (2010) sur le site Histoire-Géographie de l'académie de Paris http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_319874/les-tables-claudiennes-histoire-2de Une démarche comparatiste avec la cité des Athéniens et trois supports d'étude : Les tables claudiennes, l'Edit de Caracalla et Plan de la cité de Lyon (monuments et lieux civiques).

- **Jérôme Amichaud**, sur le site disciplinaire d'Amiens, <http://histoire-geo.ac-amiens.fr/?Analyser-un-ou-des-documents-au> Avec un document de travail pour les élèves.

- Pour décrire une ville gallo-romaine :

- Sur **le site des Musées Gallo-Romains**, voir la présentation de Lyon, ville romaine, et du sanctuaire confédéral des Trois Gaules.

- **En vidéo**, une étude approfondie menée en 2008 (9 mn) sur le **site universcience.tv** : <http://www.universcience.tv/video-autour-de-la-table-claudienne-1253.html>

- **Des séquences niveau 6^e mais très utiles, illustrations / démarches :**

- Séquence à partir du **site de l'Université de Caen** qui exploite la maquette de Rome : fiche de présentation et fiche élève et une correction (**Pierre Dagouret**) <http://www.unicaen.fr/services/cireve/rome/index.php> et



Pour une approche scientifique :

- Rappel : question qui fut aux concours de l'enseignement : *Rome et l'Occident (Ile siècle av. J.-C. - Ile siècle ap. J.-C.)* en 2009-2010.
- **F. Cadiou et P. Faure (dir.)**, « Bibliographie » dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2009, n°407, p.156-181.
- *Revue Pallas*, Presses universitaires du Mirail, août 2009.
- **J. France**, « Les villes d'Aquitaine : un exemple de développement différentiel dans une province de l'Empire romain », *Historiens & Géographes*, novembre-décembre 2015, n°432, à paraître.
- 4 ouvrages très utiles cette question :
 - **F. Jacques et J. Scheid**, *Rome et l'intégration de l'Empire*, t. 1 et 2, Nouvelle Clio, 1992-1998.
 - **R. Mac Mullen**, *La Romanisation à l'époque d'Auguste*, Les Belles Lettres, 2003.
 - **P. Cosme**, *Auguste*, Perrin, 2005.
 - **J. France**, *Rome et le monde provincial. Documents d'une histoire partagée (Ile s. a.C. - Ve s. p.C.)*, Armand Colin, 2012.